DISSERTATION

N° 189.

SUR

LES MALADIES HÉRÉDITAIRES,

CONSIDÉRÉES PARTICULIÈREMENT

SOUS LE RAPPORT DE LEUR TRAITEMENT PROPHYLACTIQUE;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 août 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR C.-L. SAUVÉ, de Saint-Cyr-le-Gravelais,

Département de la Mayenne;

Bachelier ès-lettres et ès-sciences; ancien Élève de l'École Pratique et des hôpitaux civils de Paris; Chirurgien sous-aide-major à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce.

Omnibus ærumnis affecti deniquè vivunt.
LUCRET., lib. 3, verso 50.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n. 13.

1831.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES, *Président*.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN, *Examinateur*. CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX, *Examinateur*. FOUQUIER, *Examinateur*. ..... CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. DUBOIS. DUPUYTREN, *Suppléant*. ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Dubois.
Bayle.	Gerdy, *Examinateur*.
Blandin.	Gibert, *Examinateur*.
Bouillaud.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cottereau.	Rochoux.
Dance.	Sandras, *Suppléant*.
Devergie.	Trousseau.
Dubled.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE.

A MA MÈRE.

A MA FAMILLE.

Hommage du respect le plus tendre, de la reconnaissance la plus vive et de l'amitié la plus sincère.

C.-L. SAUVÉ.

DISSERTATION

SUR

LES MALADIES HÉRÉDITAIRES,

CONSIDÉRÉES PARTICULIÈREMENT

SOUS LE RAPPORT DE LEUR TRAITEMENT PROPHYLACTIQUE.

Définition.

Les maladies héréditaires sont celles qui sont transmises des parens aux enfans dans l'acte de la génération. Elles diffèrent des maladies congéniales, en ce que ces dernières ne surviennent que pendant la gestation ou l'accouchement, et proviennent en conséquence uniquement de la mère.

Mode de transmission.

La nature de la cause et le mode de transmission des maladies héréditaires ont été le sujet des opinions les plus variées et les plus hasardées, qui, ne reposant sur aucune base anatomique et physiologique, dûrent nécessairement changer avec les différentes doctrines

qui se succédèrent en pathologie. Il serait trop long de les énumérer ici ; nous ne ferons qu'indiquer celles qui ont été le plus généralement adoptées :

Hippocrate (*De morbo sacro*, § V) admettait dans le sperme des molécules morbides d'une nature analogue à la maladie qu'elles déterminaient.

Vanhelmont (*De morbis archæalib.*, § XV) attribuait cette transmission à un caractère idéal de la maladie, qui s'imprimait dans toute l'économie. Les esprits vivifians du sperme en portaient aussi l'empreinte qu'ils transmettaient à l'embryon.

Stahl (*De hæreditariâ dispos. ad var. affec.*) recourait à une âme, agent spirituel qui organisait chez l'embryon les molécules dans le même ordre et la même proportion qu'elles étaient formées chez les parens.

D'après *Hoffmann* (*Hæred. affect.*, in-4°., art. XI), les fluides les plus actifs du sperme ont reçu un mode d'impulsion de chaque partie d'où ils émanent, conservent cette vibration, mouvement vital et organique, dans le fœtus qu'ils construisent. De la nature et de la force de ces ébranlemens résulte telle ou telle maladie.

D'autres, revenant à l'opinion d'*Hippocrate*, ont admis un vice au virus transmis avec la vie à l'embryon, restant caché dans un des points de l'économie où il attend un moment favorable de manifester sa présence ; d'autres fois, mêlé aux fluides qu'il vicie dans leur composition, et produisant les diathèses scrophuleuses, scorbutiques, cancéreuses, arthritiques.

Ces opinions, et toutes celles que l'on pourrait établir, ne pourront être fondées que lorsque la nature se sera entourée de moins de mystère dans l'acte important de la fécondation, fonction encore inconnue dans son essence, malgré les grandes recherches dont elle a été l'objet, et que nous ne rappellerons pas ici, dans la crainte de trop nous écarter de notre sujet, sur lequel, au reste, elles ne jetteraient que fort peu de lumière.

Des théories diverses que nous venons d'examiner, aucune ne sa-

tisfaisant l'esprit, des médecins judicieux nièrent tout à fait l'existence de ces maladies, à la cause desquelles on faisait jouer un rôle si différent. Si leur manière de voir ne prévalut pas, si les argumens nombreux que *Louis* et d'autres présentèrent pour soutenir cette thèse furent taxés de spécieux, du moins ils firent naître le doute ; on examina avec plus d'attention ; la médecine, éclairée de la physiologie, obtint de pouvoir mieux apprécier le siége et la nature de la maladie qu'elle avait à prévenir ou à combattre ; on ne vit bientôt plus qu'une prédisposition organique, qu'une modification de structure, qu'un état anatomique qui rendait tel organe ou tel système d'organes plus irritable, plus susceptible d'être influencé par des causes dites *occasionelles, déterminantes.* Cette théorie est celle que nous adoptons ; car s'il est reconnu, non-seulement par les médecins, mais même par les gens du monde, que les traits, la stature, la couleur des cheveux, soient transmissibles du père au fils, à plus forte raison les altérations d'organes plus essentiels à la vie se transmettront-elles, si surtout, comme il est très-probable, chaque organe concourt également à la fonction de la reproduction.

Cette manière d'envisager la transmission héréditaire donne aussi d'une manière plus satisfaisante que nulle autre l'explication des faits suivans, que l'on a cru constater par l'expérience, mais qui cependant ne sont pas suffisamment démontrés : je veux parler de ces intermittences de développement chez les membres d'une même famille. Ainsi, tel enfant recevra de ses parens une disposition à contracter une maladie, un autre qui viendra ensuite ne la recevra pas, et un troisième en sera atteint, ou bien une génération tout entière en sera exempte, et la seconde en éprouvera tous les symptômes. Ne peut-on pas admettre que la disposition chez les parens a pu cesser, puis reparaître ; qu'en outre les causes occasionelles n'ont pas agi d'une manière assez intense pour développer la tendance à la maladie ; c'est même la seule explication raisonnable que l'on puisse donner pour la transmission à la deuxième génération.

Siége.

Si nous pouvions découvrir le siége de la susceptibilité héréditaire, quel est l'organe qui en est atteint, nous aurions fait un grand pas : le traitement en deviendrait plus rationnel et par conséquent plus efficace; mais est-il constamment facile à trouver? nous sommes bien loin de le prétendre. L'altération apportée dans la structure de l'organe est quelquefois si légère, qu'elle n'entrave nullement la fonction d'une manière appréciable; aussi, dans un très-grand nombre de cas, reste-t-elle méconnue. Observons qu'heureusement c'est dans ces cas qu'elle est le moins à craindre. Toutefois l'étude attentive de la construction de chaque organe, la connaissance des fonctions qu'il est appelé à remplir, la manière dont il les exécute, donneront souvent des renseignemens positifs. On devra observer avec soin la prédominance d'un système sur un autre; on verra si l'harmonie qui existe entre les diverses fonctions n'est pas troublée; on cherchera en outre à bien saisir le tempérament et l'idiosyncrasie du sujet. Pour arriver à ces connaissances, on procèdera de la manière suivante : après l'exploration de l'ensemble de la constitution, de la taille, de la rectitude du tronc, des proportions et des formes, on passera à l'examen de la peau; son épaisseur, son élasticité, sa souplesse, sa couleur, sa transparence, la ténuité de son épiderme, les formes que lui donne le tissu cellulaire sous-jacent, donneront sur l'état des systèmes lymphatique et sanguin des indices presque certains, que viendront confirmer la couleur, la consistance, la ténuité, la rareté des cheveux et des poils. Les dents, par leur blancheur, par le limon et les concrétions qui s'attachent à leurs bases, par leur couleur jaunâtre; les gencives, par leur consistance, leur couleur, leur épaisseur; la langue, par ses divers enduits, fourniront des données qui seront souvent d'une très-grande utilité. On analysera chaque partie en particulier : la tête nous offre à considérer son volume proportionnel, ses saillies, son développement, soit de la partie antérieure, soit

de la partie postérieure; le cou, sa grosseur, sa largeur, le développement du larynx, du corps thyroïde, des ganglions lymphatiques; la poitrine, son ampleur, sa régularité, la saillie des omoplates, l'écartement des épaules; le ventre, son volume, sa consistance, le relief de ses muscles, le développement des hanches. Après cet examen, on interrogera les fonctions : celles du cerveau seront tantôt exaltées outre mesure, témoin Baratier, né en 1721, qui, dès l'âge de quatre ans, parlait le latin, le français et l'allemand : il apprit parfaitement le grec à six ans, et était si versé dans l'hébreu à dix, qu'il traduisait la Bible hébraïque, sans points, en latin et en français à l'ouverture du livre. Pic de la Mirandole savait, à dix-huit ans, vingt-deux langues. D'autres fois ces mêmes facultés intellectuelles sont anéanties ou beaucoup diminuées : il est malheureusement bien plus fréquent d'observer ce cas que le premier.

La voix, son timbre, la force, la dilatation régulière de la poitrine, la percussion, l'auscultation, indiqueront si les poumons exécutent bien leurs fonctions; on explorera la force, la régularité, l'étendue des battemens du cœur; on s'enquerra si les phénomènes de la digestion se font d'une manière régulière, à l'appui de quoi se présentera une nutrition exécutée dans de justes proportions. Les organes propres à la reproduction n'exécutant leur fonction qu'à l'époque de la puberté, c'est à cet âge particulièrement que le médecin aura à les observer. A tous ces moyens d'investigation pourront s'ajouter ceux que l'on fera sur la constitution, l'état de santé ou de maladie des parens.

Cette étude de la constitution est peut-être un des points les plus importans de la médecine hygiénique, et il serait à désirer que les médecins eussent plus souvent à prononcer sur le tempérament des jeunes sujets chez lesquels tous les organes se développent et s'accroissent. Chez eux il est facile, par des exercices bien dirigés et des traitemens appropriés, de répartir également les forces de la nature sur tous les organes, de manière à diminuer l'excès de vitalité là où elle est trop active, ou à l'augmenter là où elle est trop faible. Les

moyens par lesquels on peut arriver à de semblables résultats constituent le traitement prophylactique des maladies héréditaires.

Traitement.

S'il est urgent, dans toutes les maladies, de consulter le médecin dès le début, combien peu doit-on négliger de le faire dans les maladies qui nous occupent! En effet, leur commencement, si l'on peut s'exprimer ainsi, existe même avant que l'embryon soit formé; les parens étant doués d'une constitution favorable au développement d'une de ces affections, il est très-probable que l'enfant qui naîtra de leur union apportera la prédisposition à cette maladie. La médecine doit donc étendre son domaine jusqu'au point d'où part le mal, ce qui nous conduira à examiner : 1°. les moyens de prévenir la transmission de la prédisposition organique; 2°. ceux de la combattre, soit en la détruisant, soit en empêchant son développement; 3°. le traitement, si le développement ne peut en être arrêté.

Moyens de prévenir la transmission.

Ce que nous allons dire est relatif à l'espèce. Le premier et le plus sûr, sans doute, serait que tout individu capable de transmettre à ses enfans des susceptibilités organiques s'abstînt du mariage. Il devrait en être de même de ces hommes usés par des jouissances prématurées ou excessives, qui ne peuvent donner la vie qu'à des êtres faibles, condamnés à traîner une vieillesse languissante au temps même où ils auraient joui de toute leur force virile, s'ils avaient reçu la vie de pères moins affaiblis.

Parlerai-je de ces vieillards chez qui l'imagination fertile en illusions fait naître la présomption de leurs forces, et qui ne lèguent à leurs descendans qu'une organisation frêle et délicate; de ces jeunes gens chez qui les organes, n'ayant pas acquis tout leur développement, ont besoin des matériaux nutritifs dont s'empare la sécrétion

spermatique? La trop grande jeunesse chez la femme a les mêmes désavantages, s'ils ne sont pas plus grands : elle doit nourrir le fœtus qu'elle porte dans son sein ; celui-ci absorbe une partie des élémens nutritifs qui doivent servir à l'accroissement de celle-ci, d'où il résulte que la nutrition n'est complète ni pour l'un, ni pour l'autre. De plus, l'utérus, la cavité pelvienne n'ont pas acquis toutes leurs dimensions, le fœtus ne peut s'y développer librement.

Si l'on voulait étayer ce raisonnement de nouvelles preuves, l'anatomie comparée nous les fournirait en grand nombre : c'est ainsi que l'on peut obtenir des races naines de chiens, de chevaux, par l'accouplement de mâles et de femelles qui se trouvent dans un âge trop ou pas assez avancé.

Le second moyen consiste à neutraliser les susceptibilités organiques chez les parens par l'union des sexes ; on devra donc étudier parfaitement la constitution du mari et de la femme ; les conditions organiques dans lesquelles ils se trouvent devront être éloignées ou même entièrement opposées : c'est ainsi que la constitution lymphatique, qui prédispose si éminemment aux scrophules, recevra un correctif efficace d'une constitution forte à fibre sèche ; que la personne qu'une poitrine étroite, que des poumons irritables prédisposent à la phthisie, pourra ne pas transmettre ce funeste état à ses descendans si elle s'unit à quelqu'un dont la poitrine large et le teint frais et fleuri annoncent que l'hématose s'opère avec facilité et énergie. En continuant ainsi le parallèle des tempéramens opposés, nous verrions que l'union assortie convenablement, et avec connaissance de l'état organique des individus, est le moyen le plus sûr d'anéantir les dispositions vicieuses. *Uxorem aut virum quærere qui temperie, modo substantiæ et ferè in omnibus individualibus conditionibus, dissideat longis intervallis ab uxore : sic enim à generatione in generationem delitescet magis sigillum hæreditarium, vincens inculpatum semen, ac prævalens suprà vitiosum et pravè affectum.* (L. Mercatus, t. 2, p. 681.) Il est à regretter que des convenances, des intérêts sociaux l'emportent souvent sur ceux que nous venons d'examiner.

Ce moyen de prévenir la transmission héréditaire prend sa source dans l'instinct : en effet, l'expérience démontre chaque jour que nos penchans nous entraînent plus volontiers vers des êtres dont l'organisation contraste avec la nôtre. Un homme grand, par exemple, recherchera une petite femme; un blond s'éprendra plus facilement des charmes d'une brune, *et vice versâ ;* un caractère très-vif recherchera un caractère phlegmatique. Bernardin de Saint-Pierre, dans ses Études de la Nature, s'applique à démontrer ces vérités, et à faire sentir combien d'impressions délicieuses sont l'effet des contrastes.

N'est-ce pas évidemment dans le but de prévenir ces dispositions que les législateurs ont commandé le croisement des races, et prohibé le mariage entre parens? Ils ont bien senti qu'indépendamment du bonheur des familles, ils assuraient, autant qu'il était en eux, la prospérité de l'état, qui ne peut être florissant qu'autant qu'il est libre, et qui conserve d'autant mieux sa liberté que ses citoyens sont bien constitués et aptes à la défendre.

Moyens de détruire la susceptibilité organique lorsqu'elle a été transmise, ou d'en empêcher les effets pernicieux si l'on ne parvient à la détruire.

Ces moyens dérivent tous de ces principes :

1°. Suivre dans l'éducation physique de l'individu prédisposé une marche tendant à faire acquérir à tel ou tel système d'organes une prédominance salutaire en y attirant les mouvemens organiques, à diminuer la violence des actions vitales dans les parties affectées, avant que le corps ait pris son entier développement; tendant enfin à donner à toutes les fonctions le degré d'énergie le plus convenable à la santé.

2°. Dans son éducation morale, diriger vers tel ou tel but les affections, les penchans; exercer certaines facultés, en laisser d'autres inactives.

3°. Faire naître autour de lui des circonstances autres que celles

sous l'influence desquelles la maladie a été produite chez les parens.

Développons ces trois principes.

L'éducation physique commence en même temps que la respiration de l'enfant. Les soins qu'il reçoit alors sont des plus importans. On doit mesurer l'attention minutieuse que l'on apporte à les lui prodiguer à la vive impressionnabilité de son système nerveux. Bientôt la faim, ce besoin impérieux, le porte à rechercher la mamelle. La mère, qui depuis la conception l'alimente dans son sein, cessera-t-elle alors d'être la source de vie à laquelle il devra puiser? Non ; elle ne voudra pas que son fils ne lui doive que la moitié de son existence; elle ne consentira pas à perdre celui que l'amour maternel défend si bien.

Mais si les forces de la mère sont épuisées, si une maladie chronique appelle sur un organe les mouvemens vitaux, si enfin une maladie susceptible de transmission mine sourdement les jours de la malade, alors son intérêt, comme celui de son enfant, lui fait un devoir de recourir pour ce dernier à l'allaitement mercenaire, et ici la médecine seule peut prononcer sur le choix que l'on doit faire de la nourrice : en effet, l'influence de celle-ci est mise hors de doute par les faits les plus nombreux. Ce choix doit être basé sur les qualités morales autant que sur les qualités physiques, et être tel que la nourrice soit dans des dispositions organiques opposées à celles que l'on pourrait supposer lésées chez son nourrisson : ainsi, si l'enfant est faible et provenant de parens lymphatiques, on lui donnera une nourrice forte, d'une constitution sèche. Cette considération doit même s'étendre jusqu'aux passions auxquelles la nourrice peut être sujette. C'est ce qui fait que Virgile et d'autres poètes ont fait allaiter leurs héros tantôt par des lions, tantôt par des tigres. Ainsi donc, la nourrice nous offre un moyen de modifier puissamment le tempérament de l'enfant, qui, à cet âge, est comme une cire molle et flexible à volonté, qui reçoit toutes les impressions; aussi est-ce la période de la vie la plus intéressante sous le rapport de l'éducation physique. C'est aussi celle qui a le plus occupé les philosophes, au nombre des-

quels se présente en première ligne l'immortel auteur d'Émile, à qui tant d'hommes ont dû de recevoir les caresses et le lait de leur mère, et d'être délivrés de ce maillot homicide ravissant à l'homme, même dans son âge le plus tendre, le bien dont il doit être le plus envieux. Observons ici que dès l'époque de la lactation on peut combattre, par des médicamens administrés à la nourrice, certaines affections héréditaires, telles que la syphilis, les scrophules. Si l'allaitement artificiel était le seul praticable, on pourrait agir sur les animaux desquels on retirerait le lait, comme nous l'indiquons pour les nourrices.

L'époque de l'allaitement passée, on ne peut plus agir d'une manière indirecte sur l'enfant; il faut donc agir immédiatement sur lui, interroger toutes ses fonctions, étudier la conformation de chacun de ses organes, observer l'ensemble de sa constitution, et, d'après les données que l'on obtient de cet examen, recourir à une médication stimulante ou relâchante, générale ou partielle, selon qu'il existe faiblesse ou excitation de toute l'économie ou d'un seul organe. Mais avant d'aller plus loin, déterminons ce que nous entendons par *faiblesse*, mot vague, dit *Thomson*, asile de l'ignorance, qui croit par lui expliquer tout symptôme morbide; mot qui, mal interprété, est la source des plus graves erreurs. Que penser, en effet, de ces praticiens qui, croyant que les organes sont d'autant plus exposés aux maladies qu'ils sont plus faibles, mettent tout en œuvre pour les fortifier, recourent aux excitans, aux toniques; ne voient dans des digestions pénibles que faiblesse d'estomac, dans une grande susceptibilité pulmonaire que faiblesse de poitrine, et, guidés par de tels erremens, administrent des remèdes qui agissent dans le sens de la maladie? Pour nous, tout organe faible est celui qui est doué d'une plus grande susceptibilité, soit naturelle, soit acquise, à contracter l'inflammation. Partant de là, on éloignera de cet organe trop irritable toute cause d'excitation; on le condamnera au repos plus ou moins absolu, tandis qu'on stimulera les parties éloignées, sur lesquelles on appellera ainsi les mouvemens fluxionnaires, les matériaux

nutritifs, jusqu'à ce qu'on ait rétabli l'équilibre. C'est ainsi, par exemple, que chez une personne d'une constitution frêle et délicate, dont la poitrine, peu développée, contracte très-facilement des inflammations, on recourra à une bonne alimentation fournissant un chyle réparateur, à un exercice modéré, qui rendra l'assimilation plus prompte; mais on se gardera bien de donner des incisifs, des toniques, des excitans, qui, opérant constamment un mouvement plus rapide dans toutes les fonctions, ne manqueraient pas d'aller stimuler davantage l'organe qui présenterait déjà un point d'irritation. C'est ainsi encore que l'individu qui aura à redouter la goutte, par exemple, qui en aura déjà ressenti quelques accès, sera mis à un régime doux, peu succulent, tant pour calmer l'irritation des organes digestifs, si elle existe, que pour diminuer de la masse du sang les matériaux de nutrition qui pourraient s'y trouver en excès. On fera faire au malade beaucoup d'exercice, ce qui aura pour but de reporter également sur tous les organes les mouvemens vitaux, d'exercer puissamment les sécrétions, et de débarrasser ainsi l'économie de tout ce qui est superflu ou nuisible.

Le scrophuleux, au contraire, chez lequel le système lymphatique, très-développé, extrêmement irritable, prédomine d'une manière marquée sur tous les autres; chez lequel l'influence nerveuse, peu prononcée, appelle peu de sympathie, peu de réaction vitale; le scrophuleux, dis-je, sera soumis à un traitement tonique et stimulant, si toutefois les organes intérieurs, et en particulier le tube digestif, ne sont pas atteints d'irritation. Comme chez cette classe de malades, un bon régime fournira un chyle plus riche en matériaux réparateurs, un air sec et pur rendra l'oxigénation du sang plus pleine, plus entière; des exercices musculaires appelleront ce sang vers tous les organes; le système sanguin sera plus actif; des bains froids, des frictions sur la peau exciteront le système nerveux. Bientôt toutes les fonctions ne tarderont pas à se régulariser; le pouls prendra de la force, de l'ampleur; les tissus perdront leur aspect blafard; les formes se dessineront, et au milieu de ce surcroît d'activité dans toutes les

fonctions, le système lymphatique aura perdu la prédominance qu'il avait sur les autres.

Chez celui qui est prédisposé à la phthisie, on agira comme ci-dessus, en cherchant à répartir également les mouvemens vitaux sur toute l'économie; mais l'organe respirateur exigera une attention particulière : il faudra de bonne heure combattre son irritabilité, faire acquérir aux parois de la poitrine beaucoup d'ampleur par le jeu de tous les muscles qui viennent s'y insérer; prohiber tout vêtement, corset, qui agirait dans un sens inverse. Les exercices modérés, mais chaque jour répétés, auront l'avantage de faire agir le poumon, qui sera traversé par une plus grande quantité de sang, qui acquerra plus de volume, et en même temps plus d'énergie, effet que produit toujours l'exercice sur nos organes.

Ce que nous venons de dire a plus particulièrement trait à l'enfance; mais bientôt arrive la puberté, et avec elle la modification de presque toutes les fonctions. La poitrine et les organes qu'elle contient acquièrent un développement subit; beaucoup plus de sang traverse le poumon : la vie est plus active dans cet organe; souvent apparaissent des hémoptysies; l'irritation qui appelle le sang sur la muqueuse bronchique tend alors à développer des tubercules, et à cet âge apparaît fort souvent la phthisie héréditaire; le cœur reçoit un surcroît d'activité; les artères battent avec plus de force; les dispositions hémorrhagiques se prononcent davantage; la stimulation déterminée sur le cerveau par les organes génitaux favorise alors le développement de la manie chez l'homme, de l'hystérie et de la nymphomanie chez la femme. Si le médecin doit être en garde contre ces affections, il doit aussi profiter de l'impulsion salutaire que donne ce moment critique à certaines fonctions : les systèmes sanguin et musculaire prennent plus d'activité et de prépondérance; les systèmes lymphatique et nerveux perdent au contraire de la leur. Aussi voit-on souvent disparaître, à cet âge, les abcès scrophuleux dits *écrouelles*, ces caries qui reconnaissent la même cause, les dartres, les teignes;

de même se passent aussi cette tendance aux convulsions, l'épilepsie, etc.

Disons un mot des moyens chirurgicaux et orthopédiques que nécessite la conformation vicieuse, ou la tendance à contracter cette dernière de certains organes, ceux des sens et de la locomotion en particulier : le strabisme et la myopie peuvent être efficacement combattus ; on peut corriger ce que l'on appelle la *dureté de l'ouïe*, diminuer le bégaiement, etc. On connaît les avantages précieux que l'on retire de l'orthopédie pour remédier à ces déviations de la colonne vertébrale, à ces courbures des os des membres, à ces difformités de pieds, connues sous le nom de *pieds-bots*, et à celles qui atteignent quelquefois les mains.

2°. L'éducation morale doit fixer l'attention spéciale du médecin philosophe ; car non-seulement il peut y trouver le remède prophylactique de certaines maladies héréditaires, mais encore faire acquérir à certaines facultés plus ou moins de développement, de manière à combattre et à détruire des penchans dont l'enfant paraît avoir hérité. Ici, comme dans l'éducation physique, tout traitement doit avoir pour but d'exciter les facultés, tant morales qu'intellectuelles, dont on désire le développement, de condamner au repos celles que l'on redoute ; mais il faudra auparavant laisser l'enfant donner en liberté les premières manifestations de son caractère, de ses dispositions morales et intellectuelles ; et, après avoir jugé bien mûrement, on pourra agir sans crainte de comprimer ce que la nature aurait fait de trop faible, ou de développer ce qu'elle aurait fait de trop fort.

Si, par exemple, l'on craint que la folie n'ait été transmise, on tiendra compte du genre de folie dont sont atteints les parens ; si c'est celle qui roule sur les grandeurs, le pouvoir, on réprimera l'organe de la vanité chez l'enfant ; on éloignera de lui les flatteries, en ne le félicitant pas même sur ses qualités, en n'excitant jamais son amour-propre ni sa rivalité.

Dans tous les cas, si la folie est avec exaltation mentale, et que l'enfant présente dès son bas âge un grand développement dans les fa-

cultés intellectuelles; si son cerveau est sans cesse en action, si son imagination est déjà vive, il faudra s'opposer à l'énergie de ses facultés, leur soustraire tout excitant, la poésie, la peinture, ou plutôt diriger ses facultés dans un autre cercle, comme l'étude des sciences exactes, des sciences physiques.

Si l'on a à redouter l'épilepsie héréditaire, on préservera la mère, pendant la grossesse, de tout mouvement de terreur. On a vu des épilepsies de naissance produites par cette cause, et certains auteurs n'ont pas craint d'attribuer la peur panique dont Jacques I^er^. était atteint à la vue d'une épée, à ce que sa mère, Marie Stuart, avait vu, pendant sa grossesse, massacrer à ses pieds son favori. L'enfant sera environné de tout ce qui pourra augmenter son courage; on lui préparera des succès faciles; on évitera de lui raconter toutes ces histoires absurdes de revenans; on le surveillera avec soin pour qu'il ne se livre pas à l'onanisme, cause très-fréquente de la maladie dont nous nous occupons; enfin, on éloignera de lui les épileptiques, dont les accès se propagent par imitation. J'ai entendu dire à un professeur de cette Faculté, sur lequel la peur n'a jamais eu beaucoup d'empire, que la vue d'un épileptique lui était insupportable, et qu'elle produisait chez lui une commotion assez forte du système nerveux.

3°. Faire naître autour de lui des circonstances autres que celles sous l'influence desquelles la maladie a été produite chez les parens.

Ce principe est de la plus haute importance; et certes, si l'on peut combattre la prédisposition innée en modifiant l'organe qui en est le siége, soit en augmentant, soit en diminuant son irritabilité, soit en détournant sur d'autres organes les mouvemens vitaux, l'on peut de même s'opposer directement à ce que la prédisposition soit favorisée par la profession, par l'habitation, par le climat, par le genre de vie.

L'influence des professions n'est pas moins marquée au physique qu'au moral : il suffit, pour en donner des preuves, de comparer les formes athlétiques jointes le plus souvent à la stupidité, à la constitution grêle et délicate d'un homme de lettres, qui ne paraît vivre que

par le cerveau. Comparez la main rude et épaisse du forgeron à celle du pianiste, voyez enfin la jambe du danseur, le bras du boulanger, et vous en tirerez la conclusion que les organes acquièrent d'autant plus de développement qu'ils agissent davantage. Il faudra faire choix, parmi les diverses professions, de celles qui seront le plus propres à agir efficacement sur les organes atteints de prédisposition ; on tiendra compte, dans ce choix, du lieu et du milieu dans lesquels la profession s'exerce, des instrumens qu'elle emploie, des corps sur lesquels elle agit, des attitudes qu'elle exige, des accidens qui en sont souvent inséparables.

L'habitation doit à peu près toujours présenter les mêmes circonstances hygiéniques ; cependant il existe quelques exceptions : ainsi le scrophuleux habitera une maison élevée, bien aérée, exposée à un air vif, qui procure une température froide et sèche, dont les effets seront de procurer la prédominance au tempérament sanguin, en rendant l'hématose plus abondante, la digestion plus active, les sécrétions plus lentes; celui, au contraire, dont les poumons seront très-irritables, habitera une maison située dans une plaine ou une vallée, ne recevant qu'un air légèrement échauffé.

Le changement de climat présente souvent un moyen très-efficace pour combattre le développement des prédispositions. Dans le plus grand nombre des cas, les malades ne peuvent recourir à un semblable moyen ; toutefois, ceux à qui il est possible doivent le mettre à profit ; son influence est telle, qu'il suffit pour arrêter les plus graves maladies. Un auteur célèbre cite l'exemple d'une jeune Italienne qui, prédisposée à la phthisie, vint à *Paris*, où des symptômes d'affection pulmonaire se déclarèrent et cessèrent par son retour en Italie. Étant revenue à *Paris*, elle y mourut phthisique.

Le genre de vie : j'entends par cette expression la manière dont l'individu atteint de susceptibilité se nourrit, les habitudes et les exercices auxquels il se livre. C'est ici que se rattachent les considérations les plus importantes sur la prophylaxie des maladies héréditaires ; le tube digestif et la nature des alimens qu'on y ingère doivent fixer

tour à tour l'attention des médecins. Combien d'enfans, pâles, chétifs, sans forces, chez lesquels la nutrition languit, ne doivent cet état qu'à une inflammation chronique du tube digestif et des ganglions mésentériques. Combien doit être propre à entretenir la prédominance du système lymphatique le chyle mal élaboré, qui ne fournit au sang que des matériaux peu réparateurs.

Les alimens sont funestes, soit par défaut de principes nutritifs, soit par excès.

Dans le premier cas, ce défaut est absolu ou relatif : absolu si la substance alimentaire est peu assimilable, relatif si l'assimilation est au-dessus des forces de l'estomac. Dans le second, les alimens trop succulens, trop excitans, portent dans les voies de la circulation une quantité plus grande de molécules réparatrices; toutes les fonctions se trouvent activées ; mais bientôt l'état de pléthore augmentant, des congestions sanguines peuvent s'opérer, des anévrysmes se développer, une fluxion inflammatoire se porter sur une articulation : de là hémorrhagies, apoplexies, anévrysmes, goutte, etc. Cet état de pléthore peut aussi être augmenté par les habitudes du malade, son insouciance pour tout ce qui ne le touche pas directement, son inaction, le manque entier d'exercice, etc.

Nous pourrions étendre beaucoup ces considérations, mais un travail analogue à celui-ci ne comporte pas un plus long développement; notre but a été d'établir que les maladies héréditaires n'étant dues qu'à une prédisposition organique, on pouvait efficacement les combattre en cherchant dès l'âge le plus tendre à détruire cette susceptibilité. C'est sur les moyens d'y parvenir que nous avons insisté, considérant ce point de thérapeutique comme des plus importans, tant pour l'homme pris isolément que considéré en société.

Quant au traitement, lorsque la maladie est entièrement développée, il est le même que si cette dernière était due à toute autre cause. Le prognostic en est cependant plus grave, la cause étant plus difficile à enlever. On doit néanmoins lui opposer les moyens que nous avons successivement passés en revue, et, bien que le succès soit le

plus souvent très-douteux, du moment qu'il est possible, on ne doit rien négliger pour l'obtenir.

Remarquons, avant de terminer, que les moyens prophylactiques doivent être employés avec d'autant plus d'activité et d'efficacité que l'âge du malade est moins avancé, ou que l'époque à laquelle la maladie se déclare habituellement est plus rapprochée.

PROPOSITIONS.

I.

La goutte est une inflammation proprement dite qui, le plus souvent, a son point de départ dans les synoviales, d'autres fois dans les ligamens ou les cartilages lenticulaires.

II.

Le sang, chez les goutteux, est modifié de manière à ce que les matériaux propres à la nutrition et aux sécrétions s'y trouvent en excès.

III.

Les goutteux ne succombent qu'à une affection viscérale. Le traitement de la goutte exige donc une attention scrupuleuse de la part du médecin sur tous les organes essentiels à la vie.

IV.

La syphilis cède, de préférence à tout autre traitement, à celui qui a pour base le régime végétal, les antiphlogistiques et les préparations opiacées.

V.

L'irritation syphilitique invétérée cède aux antiphlogistiques et à l'abstinence; mais comme cette cure est pénible, on préfère le mercure et les sudorifiques. (*Broussais.*)

VI.

La santé suppose l'exercice régulier des fonctions; la maladie résulte de leur irrégularité; la mort, de leur cessation. (*Broussais.*)

FIN.